

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 1

Chièvres

Création d'un espace public structurant et convivial



Version initiale



Version actualisée (.. / .. /)

1. Description succincte du projet

Contexte : caractère médiéval de la place, commerces et services publics, grandeur de l'espace, minéralité quasiment totale (un arbre à l'extrême est), prédominance de la voiture (N525, stationnement), enjeux climatiques

Nature du projet :

- Convivialité : mobilier, accueil du marché hebdomadaire, compatibilité avec le crossage
- Valorisation du petit patrimoine (mise en valeur de la fontaine, voire remise en service) et du patrimoine emblématique (appel vers la Tour de Gavre et le parc Notre-Dame)
- Végétalisation : agrément, ombrage, infiltration des eaux de pluie, plantes comestibles
- Structuration du stationnement : occupation modulable en fonction de besoins spécifiques occasionnels (festivités) ou périodiques (marché)
- Sécurisation de la traversée routière (N525) et des usagers actifs : ralentissement de la circulation, continuités piétonnes
- Animation et appropriation citoyenne, durant les études préalables, le chantier et dès la mise en service de l'espace
- Gestion : valorisation du permis de végétaliser, gestion différenciée

Public cible : riverains, occupants de la maison de repos, citoyens, milieu associatif

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoin d'adapter le territoire, les espaces publics en particulier, à l'évolution du profil sociodémographique de la population
- Besoin de retrouver des espaces publics structurants, jouant leur rôle de lieu de rencontre.
- Besoin d'encourager les échanges, la convivialité et la cohésion sociale
- Besoin de soutenir et de mettre en valeur la trame économique

- Besoin d'adapter les espaces publics à l'évolution de la mobilité (partage de l'espace) et aux enjeux climatiques
- Besoin de soutenir l'attractivité des commerces et des services qui se trouvent le long de la N525 en améliorant l'accessibilité multimodale des cœurs de village. Et inversement, besoin d'améliorer le confort de déplacement des clients et des bénéficiaires de ces commerces et de ces services.
- Besoin de renforcer l'attractivité résidentielle des cœurs de village
- Besoin de poursuivre l'ancrage local du patrimoine médiéval de Chièvres tout en améliorant la visibilité des autres éléments fondateurs de l'identité chiévroise (Cité des Aviateurs, jeux folkloriques, canal Ath-Blaton, ruralité)

- **Caractère rural du projet**

Le projet offre l'opportunité à Chièvres de valoriser son patrimoine tout en apportant une dimension plus humaine, plus conviviale d'une part et une prise en compte des grands enjeux du 21^e siècle. La valorisation de la Grand-Place de Chièvres fait donc converger plusieurs dimensions fondamentales de la ruralité.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration du cadre de vie
- Regain d'attractivité des commerces et services du centre-ville
- Amélioration de la convivialité et du partage de l'espace
- Amélioration de l'image de la commune pour les visiteurs extérieurs
- Diminution de l'isolement social des habitants du quartier, de la Maison de repos et de la future résidence-services
- Développement de la dimension intergénérationnelle et de l'intégration sociale
- Modération des effets du changement climatique sur le périmètre et ses abords (îlot de chaleur, ruissellement)

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles

6. Mettre en œuvre les recommandations du Schéma de Développement Communal (SDC)
 12. Aménager et animer de nouveaux espaces verts communaux
 13. Amplifier la gestion différenciée et le zéro phyto
 14. Valoriser et développer la dynamique médiévale
 16. Restaurer et animer la Tour de Gavre et les remparts
 18. Mener des actions « Petit Patrimoine Populaire Wallon »
 26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
 30. Aménager la Grand-place de Chièvres – Volet 2 : espace collectif
 31. Aménager un espace de convivialité au sein du quartier Bel-Ange
 39. Réaliser une étude de sécurisation de la N525
 40. Réaliser des aménagements de sécurisation de la N525
 43. Aménager des itinéraires de mobilité active sécurisés
 45. Créer et animer un Groupe d'action dédié à la valorisation économique
 48. Aménager un espace dédié et fonctionnel pour l'Office de Tourisme
 49. Créer de nouveaux produits touristiques
- Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Néant

- **Sobriété du projet**

Le projet porte une valeur de sobriété du fait que l'investissement public qui sera réalisé amènera des retombées économiques pour les commerces et service implantés sur la Grand-Place et dans le centre du bourg. De plus, le programme d'aménagement porte sur des matériaux simples, intégrés, faciles d'entretien et favorables à la convivialité. Il fait la part belle à la végétation afin de contribuer à l'adaptation de cet espace minéral aux changements climatiques.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**

2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

B. Par la végétalisation des espaces urbanisés

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

A. Par du patrimoine et du folklore vivants et omniprésents

B. Par l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements

C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels

E. Par un système de mobilité convivial, inclusif et sécurisant

4. Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

A. Par la stimulation de l'entrepreneuriat local

B. Par le développement de l'attractivité touristique

- **Liens qualitatifs et quantitatifs**

- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**

4. Impacts du projet sur la résilience du territoire et de la société

Impacts ✓ ou ✕	Dimension					
	Environnement	Energie	Mobilité	Social	Culturel	Economique
Eléments prioritaires						
Intérêts des générations futures	✓		✓	✓	✓	✓
Participation	✓		✓	✓	✓	✓
Cohérence des politiques sectorielles	✓		✓	✓	✓	✓
Solidarité des territoires						
Evaluation permanente	✓		✓	✓	✓	✓

5. Localisation et statut

- **Adresse**

Chièvres, Grand-place

- **Périmètre d'intervention**

Partie ouest de la place, de la maison de repos jusqu'au virage de la N525 et à la rue du Moulin

- **Intégration du projet par rapport à son environnement direct**

Site à réaménager (SAR) « Ancien magasin Lesuisse » vendu : projet de rez commercial et de logements

- **Cadre légal**

Zone d'Habitat, périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique

Bâtiment classé : maison de repos « Comte d'Egmont »

IPIC : deux bâtiments (n°8 et n°10)

- **Contraintes naturelles existantes**

Sans objet

- **Statut de propriété**
Espace public : Ville de Chièvres
Voirie : SPW Mobilité et Infrastructures



6. Parties prenantes, porteurs de projet

- **Porteur du projet**
Ville de Chièvres
- **Partenaires potentiels**
Riverains
Groupe d’action « Economie locale » (FP 45) et commerces
CCATM, Conseil consultatif Climat et Biodiversité, Conseil consultatif des Aînés

- Office de Tourisme, associatif local
- Seigneurie « Comte d’Egmont », école libre
- Zone de Police, TEC
- GRACQ, Pro Vélo
- SPW Mobilité et Infrastructures
- **Pistes de financement**
RW – Développement rural, Mobilité et Infrastructures

7. Programme de réalisation

- **Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche**
 -
- **Etat du dossier**
 - Néant
- **Programme des travaux ou des aménagements**
 - Etude de sol : vérification d’une éventuelle pollution du sous-sol (hydrocarbures)
 -
- **Planification**
 -
- **Démarches administratives à réaliser par la Commune**
 -
- **Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l’investissement réalisé**

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase		☒ ☐ Commune ☒ ☐ Wallonie ☒ ☐ Autres :
- Frais accessoires (honoraires, acquisition)		
- TVA		
- Total (TFC)		

Projet rémunérateur oui ☒ non ☐

9. Evaluation

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification

10. Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

- Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (Localisation et statut)

- Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux

Éléments quantitatifs généraux du dossier, superficie totale de la parcelle, superficie initiale non bâtie sur la parcelle, superficie finale non bâtie sur la parcelle, dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées, mesures envisagées

Le périmètre d'intervention est actuellement complètement imperméabilisé. Le programme de requalification de cette partie de la place prévoit la perméabilisation d'une partie des espaces, grâce à de la végétalisation en pleine terre et grâce à la mise en place de revêtements perméables (pour le stationnement et certaines parties circulées).

En outre, le bureau d'étude intégrera une analyse de la gestion des eaux de pluie.

- Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles

Energies renouvelables, isolation des bâtiments, énergie grise et durabilité des matériaux, citerne d'eau de pluie, dispositifs pour minimiser la consommation des

énergies fossiles, électrique (luminaire), mise en œuvre de matériaux écologiques, utilisation de techniques innovantes, ...

Le projet prévoira l'utilisation de matériaux durables et à la longévité éprouvée, la mise en place d'une végétation vivace, une mise en lumière peu énergivore et facilement modulable (intensité, horaires d'activation).

- Mesures en faveur de la sobriété du projet

Coûts/m², coûts/personnes impactées, études de différentes alternatives, analyse coût/bénéfice du projet, ...

Le bureau d'étude devra proposer différents scénarii d'aménagement de la place, permettant de confronter les coûts de mise en œuvre et les coûts de fonctionnement et d'entretien. Ce afin que les Autorités puissent opter pour la solution qui rencontrera le mieux les besoins d'aménagement et l'objectif de sobriété.

- Mesures en faveur de la biodiversité

Création de liens avec la nature, place réservée à la biodiversité, prise en compte du patrimoine naturel, sa protection, sa valorisation, éléments d'intérêt écosystémiques sur le site, mesures de protection à prendre, amélioration de la qualité biologique du site, amélioration de la qualité biologique des surfaces mises en œuvre, ...

L'une des intentions du projet est d'apporter de la végétation sur la Grand-Place de Chièvres. Une attention particulière sera portée au choix des espèces mises en œuvre : indigènes, vivaces au maximum, mellifères. Conformément à la FP 13, les mesures de gestion de ces nouveaux espaces verts respecteront les principes de la gestion différenciée et du zéro phyto.

- Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet

Accessibilité pour tous (piéton, vélo, PMR, etc.), aménagements prévus, conception de la mobilité autour du projet, inclusivité (genre, classes sociales, ...)

La refonte de l'espace qui est proposée à travers ce projet vise précisément à rendre la Grand-Place de Chièvres à ses différentes catégories d'utilisateurs : résidents de la maison de repos, riverains, clients de l'HORECA et des services, visiteurs-promeneurs, évènementiels et animations, etc.

En outre, le projet vise à rééquilibrer la place octroyée aux différents modes de transport : piétons, cyclistes, PMR, véhicules.

- Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire

Entreprises locales, matériaux locaux, entreprise d'insertion sociale, soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales, analyse économique du cycle de vie des bâtiments, ...

En cas de réaménagement profond des coffres de voiries, des matériaux de réemploi seront privilégiés. L'aménagement des espaces verts pourra être confié à une entreprise d'insertion sociale de Grosage.

La valorisation de cet espace central de la commune contribuera également à soutenir les commerces et les services qui y sont implantés.

- **Intégration du projet dans l'environnement**

Impact (+ ou -) du projet sur le paysage, impact (+ ou -) sur le voisinage, mesures envisagées

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur du village et à tisser des liens entre les usagers.

11. Annexes

- **Plan de situation**
- **Périmètre d'intervention**
- **Dossier photographique**
- **Etat des lieux**
- **Liste des activités actuelles concernées par le projet**
- **Liste des projets de même fonction existant sur le territoire communal**